



FORMATIONS DIPLOMANTE

BREVET DE MAITRISE (B.M.) COIFFURE en contrat de professionnalisation

OBJECTIF

- Obtenir un diplôme de niveau III (équivalent Bac+2, inscrit au RNCP*) pour valider la reconnaissance officielle de ses compétences professionnelles, l'aptitude à manager et gérer une entreprise, la qualification comme Maître d'Apprentissage et le titre de Maître artisan.

PROGRAMME

- **Module A · Fonction entrepreneuriale 101 h**
Objectif : connaître les acteurs économiques et institutionnels en adoptant des techniques de communication adaptées et ciblées
 - **Module B · Commercial 56 h**
Objectif : analyser l'environnement et les outils commerciaux de l'entreprise et maîtriser les techniques de vente et d'après vente
 - **Module C · Gestion financière et économique de l'entreprise artisanale 119 h**
Objectif :
 - . Élaborer et équilibrer un plan de financement, un compte de résultat et un bilan
 - . Analyser la santé de l'entreprise et proposer des actions de développement
 - **Module D · Ressources Humaines 56 h**
Objectif :
 - . Recruter et manager le personnel en intégrant les principes du droit du travail
 - . Savoir communiquer, analyser les dysfonctionnements dans l'entreprise et résoudre des situations complexes
 - **Module E · Maître d'Apprentissage 42 h**
Objectif : se doter d'outils méthodologiques et pédagogiques pour encadrer un apprenti
 - **Module F · Anglais 42 h**
Objectif : correspondre et converser au quotidien dans le milieu professionnel
 - **Module Professionnel 168 h**
Objectif : renforcer les compétences techniques indispensables à la réalisation de prestations ou de créations de haut niveau.
Contenu :
 - Appliquer les produits en mettant en œuvre les techniques appropriées.
 - Colorer, uniformiser, mécher la chevelure.
 - Réaliser une coupe, un coiffage, une mise en boucles et un chignon, monter des postiches.
 - Réaliser une permanente sur toute la longueur de la chevelure pour tous types de coiffure.
 - Réaliser un défrisage/lissage sur tous types de longueurs.
 - Appliquer les normes d'hygiène et de sécurité.
- **PREREQUIS**
Titulaire du Brevet Professionnel Coiffure.
- **PUBLIC**
Salariés entre 16 et 26 ans, demandeurs d'emploi de + 26 ans.
- **MODALITES PEDAGOGIQUES**
- Formateurs spécialisés
 - Évaluations des acquis en cours de formation et examens à la fin de chaque module de formation.
 - Supports de formation fournis.
- **DUREE**
Alternance entre l'entreprise et le centre de formation (1 à 2 jours par semaine en centre de formation) pendant 24 mois.
- **LIEU**
TOULOUSE

* RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles